

**Assurer la gestion des ressources humaines de l'entreprise
Mettre en œuvre des démarches Qualité Hygiène Sécurité Environnement (QHSE)**

Programme de la formation

Module G4-1 : Recrutement et intégration des salariés (2 jours)

Les différentes solutions pour répondre aux besoins en main d'œuvre : recrutement, étalement de la charge de travail, intérim, ...
Les différents types de contrats de travail
La préparation du recrutement : formulation du besoin, rédaction d'offre d'emploi, recherche de candidats, entretien de recrutement et analyse des candidatures
Les formalités liées au recrutement
La préparation et la mise en œuvre de l'intégration

Module G4-2 : L'administration du personnel (2,5 jours)

Rémunération et bulletins de paye dans le secteur du bâtiment

Les différents types de charges et cotisations dans le régime général
Les spécificités dans le secteur du bâtiment (indemnités de paniers, trajets, transports, caisse des congés payés, gestion des intempéries, ...)
La structure d'un bulletin de paye et la réglementation associée
La gestion des éléments variables de la paye Les enjeux de la DSN

Les obligations sociales au sein de l'entreprise

Les obligations liées à la rédaction d'un contrat de travail : rubriques, mentions, clauses à prévoir
Les dispositions législatives et réglementaires liées au temps de travail, à la classification, à la rémunération...
Les différentes formes de cessation des contrats de travail (rupture conventionnelle, licenciement, démission, départ à la retraite, ...)
Les spécificités conventionnelles dans le secteur du bâtiment
Techniques de veille sociale

Module G4-3 : Santé et sécurité au travail (1 jour)

Santé et sécurité au travail

Les enjeux liés à la sécurité et à la santé au travail dans le secteur du bâtiment
Les différents types d'obligations et les responsabilités de l'entreprise en matière de santé et de sécurité au travail
Les partenaires de la santé et de la sécurité au travail et les partenaires spécifiques dans le secteur du bâtiment
Les enjeux liés à l'identification des risques psycho-sociaux
Protection de l'environnement et traitement des déchets spéciaux dans les entreprises du bâtiment : enjeux et cadre réglementaire

Module G4-4 : Formation et GPEC (0,5 jour)

La formation et la gestion des parcours au sein de l'entreprise

L'environnement législatif, réglementaire et conventionnel de la formation : obligations et responsabilités de l'entreprise
Les partenaires de la formation et du développement des compétences : recherche de formation, financement, accompagnement GPEC, ...
Les outils à mettre en œuvre dans l'entreprise : entretien professionnel, ...

Module transverse et épreuve

Accompagnement à la réalisation du dossier d'entreprise
Epreuve de fin de bloc de compétences



8 jours de formation (56 h)



Secrétaires
Secrétaires comptables
Assistants administratifs
Commerciaux / RH
Conjoints salariés / conjoints collaborateurs



29€ de l'heure
⇒ Soit 1 624€ net de taxes pour l'ensemble de la formation



Pour le financement, contactez

- Votre CAPEB départementale
- Ou l'ARFAB Formation contact@arfab-formation.fr

Formation éligible au CPF

Modalités d'accès à la formation

- Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 (BEP/CAP)
- Ou justifier d'une expérience professionnelle de 6 mois dans la fonction visée

Dans tous les cas, un positionnement individuel avec l'ARFAB permettra de valider les prérequis et d'identifier votre besoin.

Méthodes et accompagnement pédagogiques

L'approche terrain est privilégiée ainsi que l'application directe sur les données de l'entreprise

- Échanges collectifs, diaporamas,
- Travaux en sous-groupes,
- Quiz, mises en situation, exercices,
- Études de cas
- Création d'outils, de matrices
- Projets d'améliorations dans l'entreprise par des actions concrètes.

Un suivi individualisé tout au long de votre parcours.

Des formateurs spécialisés et professionnels, ayant fait l'objet d'une procédure de référencement par l'ARFAB Bretagne.

Un accompagnement à la rédaction de votre projet professionnel.

Une préparation à la soutenance orale

La certification

- **Obtention d'un certificat de bloc**
 - Une épreuve en organisme de formation par bloc de compétences
 - Une évaluation sur le dossier en entreprise rédigé par bloc de compétences
 - Une soutenance orale sur tous les blocs de compétences devant un jury de professionnels et des membres de la CAPEB

Certificat de bloc de la certification professionnelle GEAB de niveau 4 inscrite au RNCP par la CAPEB sous le n° 35200
La certification est accessible par la voie de la formation ou par la VAE (Validation des Acquis et de l'Expérience).



Dates de formation

Consultez le site internet www.arfab-formation.fr ou contactez nous au 02.99.85.51.21

91%

de réussite à la certification*

95%

de réussite aux certificats par bloc*

* Chiffres 2022